

Code de Conduite des Fournisseurs

LyondellBasell s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable, à proposer des solutions qui répondent à certains des défis les plus pressants du monde, à opérer en toute sécurité et de manière durable, à gérer son empreinte environnementale et à être un bon voisin, faisant preuve de responsabilité dans les collectivités où elle opère.

Pour soutenir cet engagement, nous demandons à nos fournisseurs:

- De respecter les lois applicables et d'adhérer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) reconnues à l'échelle internationale, y compris celles énoncées dans les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les Principes et Droits Fondamentaux du Travail, de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, et de la Convention des Nations Unies contre la Corruption, ainsi qu'à notre Code de Conduite, notre Politique relative aux Droits de l'Homme et notre Politique relative à la Santé, à la Sécurité et à l'Environnement;
- De mener leurs activités de manière éthique et avec intégrité, de protéger les droits de l'homme, d'assurer la sécurité et le bien-être de leur personnel et d'opérer de manière respectueuse de l'environnement;
- D'adopter les principes exprimés dans le présent Code de Conduite des Fournisseurs ; et
- De s'efforcer d'appliquer des normes similaires à l'égard de leurs propres fournisseurs et tout au long de la chaîne de valeur.

Normes ESG

Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement:

- Protéger la santé et la sécurité des employés, des prestataires, des communautés locales et des clients, et s'efforcer d'opérer avec un objectif de zéro blessure et incident ;
- \bullet Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement (QHSE) ;
- Utiliser efficacement les ressources, encourager l'utilisation de technologies à haut rendement énergétique, gérer de manière responsable et chercher à prévenir ou à réduire les déchets, les rejets d'eaux usées, les émissions atmosphériques, y compris les gaz à effet de serre, les tests sur les animaux et la perte de biodiversité;
- S'efforcer de développer, fabriquer, transporter, utiliser et éliminer les produits en toute sécurité et dans le respect de l'environnement, et veiller à ce que la qualité des produits et la sécurité soient conformes aux normes et exigences applicables ;

- Utiliser des systèmes de gestion tels que ISO14001, EMAS et le programme Responsible Care® de l'industrie chimique afin d'améliorer continuellement les performances OHSE ;
- Dans la mesure du possible, soutenir les initiatives sectorielles, nationales et internationales ayant un impact QHSE positif, et promouvoir des solutions durables et circulaires dans leurs opérations et dans la chaîne de valeur; et
- Respecter la vie privée et les informations confidentielles du personnel et de toutes les personnes avec lesquelles nous traitons, se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité et de sécurité des informations, et protéger les données et la propriété intellectuelle contre l'utilisation abusive, le vol, la fraude ou la divulgation inappropriée en utilisant la technologie, et les mesures de sécurité et de précaution.

Social

- Soutenir la protection des droits de l'homme reconnus au niveau international et interdire le recours au travail forcé, à la servitude (y compris la servitude pour dettes), au servage, au travail involontaire, au travail carcéral abusif, à l'esclavage ou au trafic d'êtres humains et au travail des enfants tel que défini dans la Convention sur l'Age Minimum de 1973 de l'Organisation Internationale du Travail;
- Respecter le personnel et fournir un lieu de travail exempt de toute discrimination fondée sur la couleur, la religion ou les croyances, l'origine nationale ou ethnique, le sexe, l'âge, le handicap, l'état de santé, l'orientation sexuelle, l'identité, l'expression ou le changement de genre, la situation familiale ou maritale, le service militaire ou le statut d'ancien combattant, les antécédents médicaux familiaux ou les informations génétiques, l'appartenance ou le statut syndical, ou tout autre statut de groupe légalement protégé défini par la loi nationale, fédérale, étatique ou autre loi, et un lieu de travail sans représailles, sans harcèlement illégal, sans traitement inhumain, sans violence, sans intimidation, ou tout autre comportement et pratiques susceptibles d'entraîner un préjudice physique, psychologique, sexuel ou économique;
- \bullet Promouvoir, cultiver et préserver une culture de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ;
- Accepter la liberté d'association ainsi que le droit des travailleurs à former et à rejoindre des organisations syndicales, à se réunir pacifiquement et à négocier collectivement conformément aux lois applicables, sans subir de mesures de représailles ou de rétorsion;





Code de Conduite des Fournisseurs

Social Cont.

- Respecter les salaires minimaux et les horaires de travail, et se conformer à la législation applicable en matière de travail et d'emploi ; et
- Permettre au personnel et aux autres parties prenantes de signaler anonymement les préoccupations ou les pratiques potentiellement illégales sur le lieu de travail, sans mesures

Gouvernance

- Mener ses activités de manière équitable et éthique, éviter les actions qui entravent illégalement le commerce ou la concurrence, et respecter toutes les lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, la règlementation sur les contrôles du commerce et les régimes de sanctions ;
- Interdire tous types de pots-de-vin, de corruption et de blanchiment d'argent, et se conformer à la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (U.S. Foreign Corrupt Practices Act), à la loi britannique sur la corruption (UK Bribery Act) et à toutes les autres lois anti-corruption applicables ;
- Éviter et communiquer à LyondellBasell toute situation ou circonstance qui pourrait sembler créer un conflit d'intérêts ;
- Respecter et fournir la documentation nécessaire afin de faciliter le respect par LyondellBasell des lois, réglementations et exigences de divulgation applicables en matière de minerais issus de zones de conflit
- Appliquer les principes d'une comptabilité sincère et fidèle, et tenir des livres et registres exacts, mettre en œuvre des systèmes et contrôles appropriés qui facilitent la conformité aux lois, réglementations et normes applicables, et prendre des mesures raisonnables afin d'empêcher la facilitation de l'évasion fiscale;
- Mettre en œuvre des systèmes de gestion pour favoriser le respect de toutes les lois applicables et des attentes énoncées dans le présent Code de Conduite des Fournisseurs ; et

• Organiser des formations appropriées pour s'assurer que le personnel du fournisseur connaît et respecte les principes énoncés dans le présent Code de Conduite des Fournisseurs.

Les principes du développement durable dans notre chaîne de valeur sont importants pour nous. LyondellBasell se réserve le droit d'évaluer la conformité des fournisseurs au présent Code de Conduite des Fournisseurs et peut utiliser une série d'outils de vérification et de diligence raisonnable pour s'assurer que les fournisseurs de la chaîne de valeur répondent aux attentes de LyondellBasell et aux principes énoncés dans le présent Code de Conduite des Fournisseurs. Le cas échéant, LyondellBasell s'adressera aux fournisseurs dans le but d'améliorer leurs performances ESG et/ou de convenir de mesures visant à prévenir ou à atténuer de manière adéquate les impacts négatifs potentiels sur les droits de l'homme et sur l'environnement dans la chaîne de valeur.

Toute préoccupation concernant des problèmes ou des violations suspectées du présent Code de Conduite des Fournisseurs peut être signalée soit directement à votre interlocuteur chez LyondellBasell, soit via le site Web EthicsPoint de LyondellBasell (https://secure. ethicspoint.eu/domain/media/en/gui/100212/index.html). Le nonrespect du présent Code de Conduite des Fournisseurs ou l'absence de correction des violations peut amener LyondellBasell à prendre les mesures appropriées concernant sa relation avec un fournisseur, incluant la suspension ou la cessation de la relation commerciale.

